

PROCES-VERBAL DE RECEPTION ET DE VERIFICATION

Installateur 2 Rue Ernest Renan 95 320 St. Leu la Forêt 01.39.32.15.29 Alexechafaudage95@gmail.com	Donneur d'ordre (D .O) / Utilisateur TOITURES ÉTANCHES
---	---

Il a été procédé à la réception et à la vérification avant mise en service de l'échafaudage situé :

Date	10 février 2021
Adresse	61 rue Dantzig paris
Localisation de l'échafaudage sur le chantier	Façade avant et arrière
Longueur	66 m
Hauteur	20 m
Durée de Location	2 mois
Descriptif des Travaux	couverture



1 EXAMEN D'ADÉQUATION (Obligatoire selon arrêté du 21 décembre 2004)

Le donneur d'Ordre / utilisateur atteste que l'échafaudage est approprié aux travaux qu'il prévoit d'effectuer ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'échafaudage définies par le fabricant. A compter de ce jour l'examen d'adéquation validé par le DO / utilisateur et les examens de montage et d'état de conservation réalisés et visés par l'installateur (à la demande du DO), la (re)mise en service peut être par le DO : utilisateur, qui est alors responsable de l'échafaudage et soumis aux prescriptions de l'arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages. Il en assurera le gardiennage, l'entretien et les vérifications réglementaires jusqu'au démontage par l'installateur.

2 EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

Structure :

Marque et type d'échafaudage : COMABI R200 PROGRESS équipé de garde corps monobloc de montage et d'exploitation

Longueur : **66 m** Largeur : **80 m** Hauteur du dernier plancher : **20 m**

Nombre de Niveaux de plancher : **1**

Type d'accès : Plancher-trappes Nombre d'accès : **18**

Structure Grutable : ☐ Oui ☒ Non

Structure : ☐ Nue ☒ Filet ☐ Bâche ☒ Pare-gravois

Chargement :

Classe de l'échafaudage selon norme NF EN 12811-1 : **3**
 Echafaudage pouvant supporter une charge d'exploitation de : **200 Kg/m²**
 1 niveau de plancher chargé à 100% : **200 Kg daN/m²**
 1 niveau de plancher immédiatement sup. ou inf. chargé à 50% : **100 Kg daN/m²**

Stabilisation :

☒ Nombre d'ancrages par chevilles : **64** ☐ Auto stable
 Stabilité conforme : ☒ Oui ☐ Non

Appuis et répartition conforme : ☒ Oui ☐ Non

Absence de déformation permanente ou de corrosion significative des éléments de la structure : ☒ Oui ☐ Non

3 GARDIENNAGE

Il est notamment tenu d'effectuer les vérifications journalières, trimestrielles et de remise en service éventuelle.

Suivant la recommandation de la CNAMTS R408 du 10 juin 2004, les vérifications de l'échafaudage devront être effectuées par une personne compétente.

Le donneur d'ordre s'interdit de modifier tout ou partie de l'échafaudage.

Le donneur d'ordre s'engage à maintenir en bon état de conservation les parties constitutives de l'échafaudage.

A compter de ce jour 10/02/2021 le donneur d'ordre assurera le gardiennage et l'entretien du matériel jusqu'au démontage par l'installateur.

Pour l'échafauteur,

Pour le donneur d'ordre,

ECHAFAUDAGE
95
2, rue Ernest Renan
95320 SAINT-LEU-LA-FORÊT
Tél. 01 39 32 15 29 - Fax 01 39 32 15 29
06 82 53 75 72
RC Pontoise B 390 704 799 - SIRET 390 704 799 00019 - APE 713C

* Signature obligatoire pour valider la vérification avant mise en service.

A défaut de signature sur le présent document, la preuve du récépissé de l'envoi du présent document, fera office de bon pour accord de la part du DO. En cas de désaccord, le DO aura 2 jours ouvrables pour exprimer son refus par lettre recommandée.